

LE MODE 4 DANS LA PRATIQUE

Données d'expériences et analyses
disponibles sur l'Afrique

Sékou Falil DOUMBOUYA

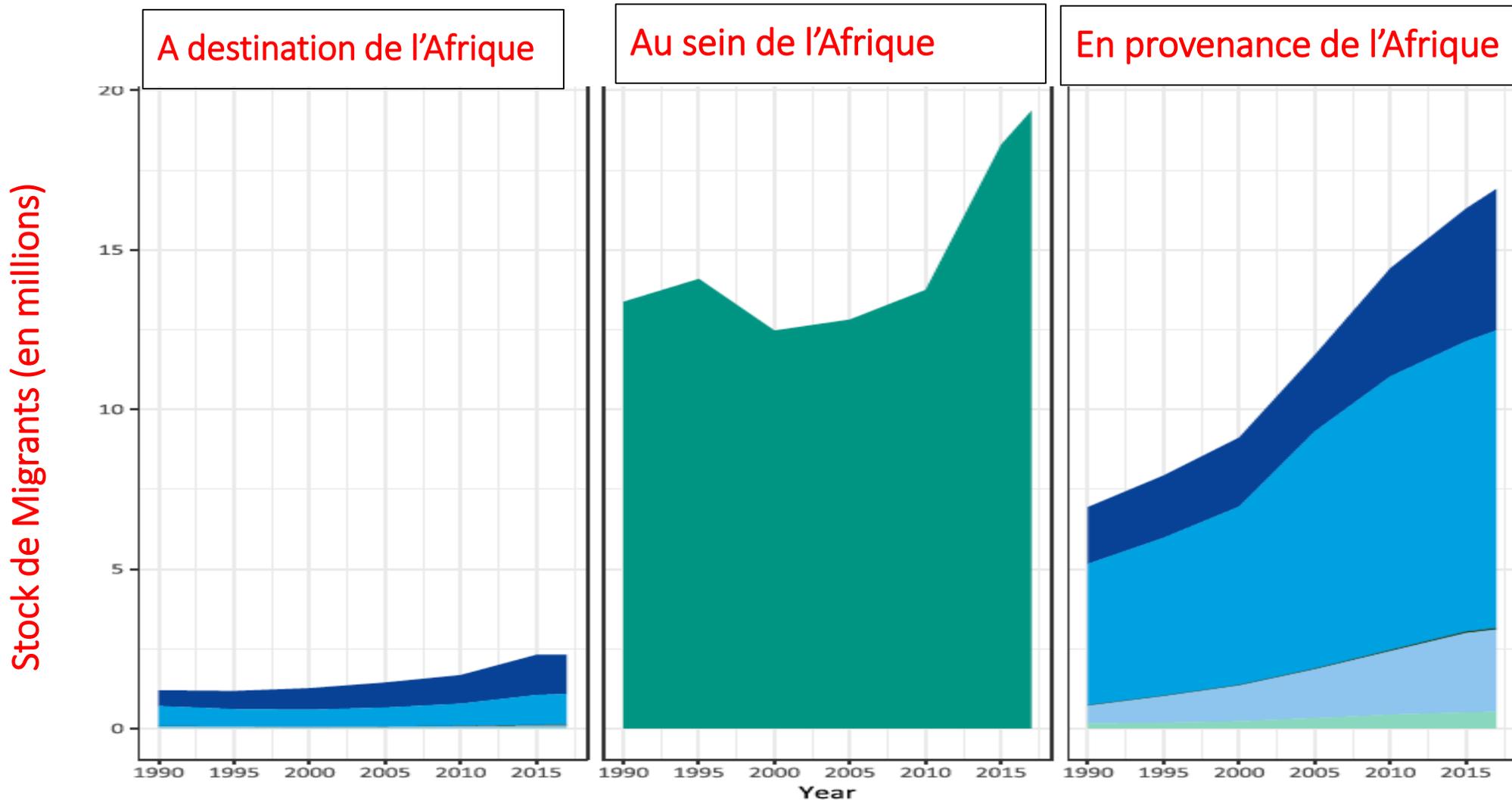
Partner, African Trade & Sustainable Development

Genève, 10 octobre 2018

Questions

- Quelle est l'importance des flux de personnes physiques à l'intérieur, en provenance et à destination de l'Afrique?
- Comment le mode 4 affecte-t-il la capacité des fournisseurs africains à échanger des services par d'autres modes?
- Quels types de mouvements sont les plus importants pour les fournisseurs de services africains?
- Existe-t-il des secteurs plus pertinents en matière de commerce de mode 4?
- Quels sont les principaux obstacles rencontrés lors de l'échange des services via le mode 4 en Afrique et au delà?
- Comment les fournisseurs de services répondent à ces obstacles?
- Quelles initiatives politiques faciliteraient le mode 4?

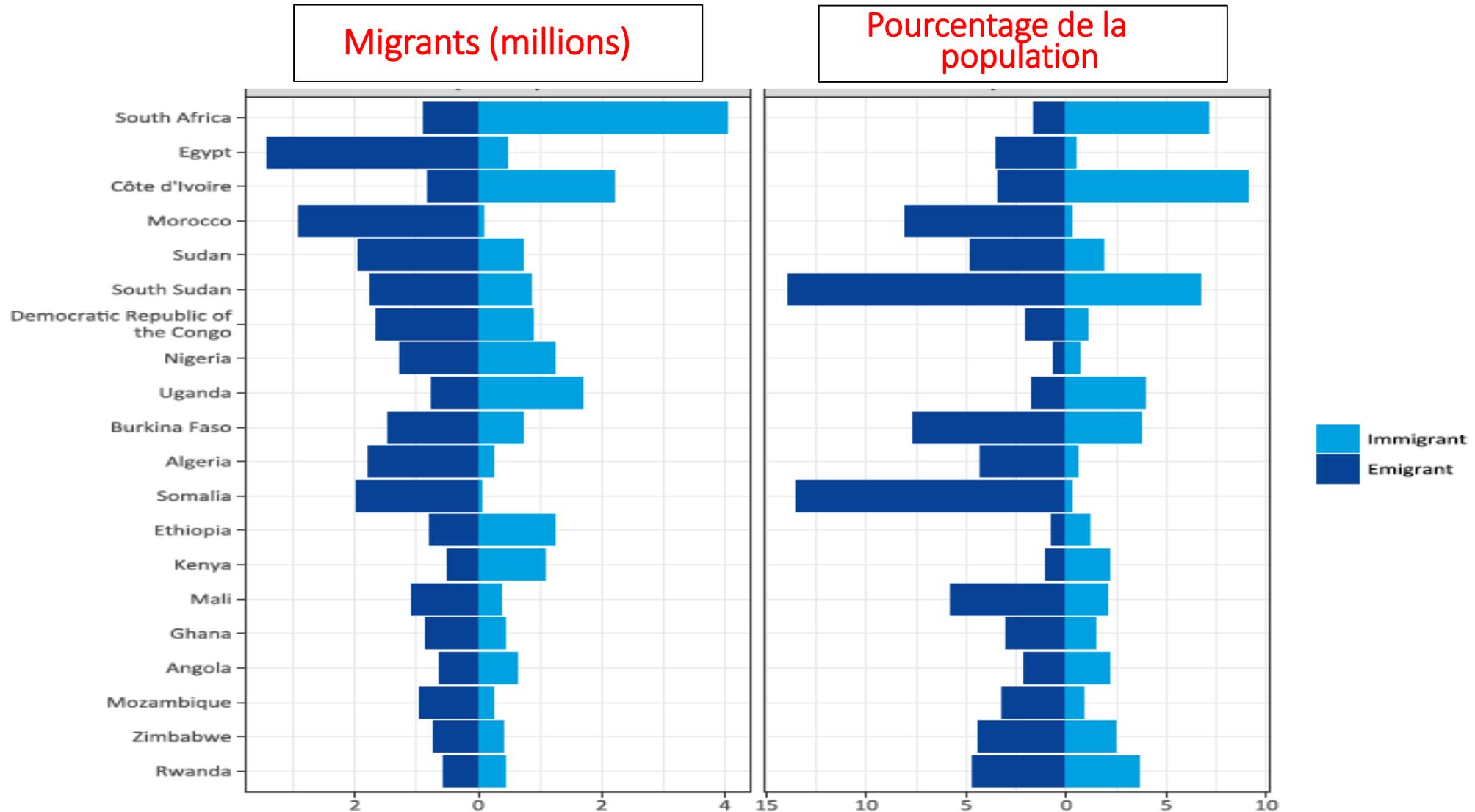
Mouvements de personnes physiques à destination, au sein et en provenance de l'Afrique entre 1990 et 2017



Source: UN DESA, 2017



Top 20 des pays africains en mouvements de personnes physiques en 2017



Source: UN DESA, 2017

Quelles sont les sources des études, recherches, entretiens, données utiles pour informer les questions posées ?

- Il n'y a pas suffisamment de travaux publiés
- Mais on peut utiliser ici les travaux menés dans le cadre de la mise en œuvre de la dérogation NPF sur les services en faveur des PMA
- Pourquoi?
 - 70% des PMA du monde sont en Afrique (33 sur 47)
 - 61% des pays africains sont des PMA (33 sur 54)
 - A part les contraintes d'offre, les PMA et les non PMA d'Afrique sont confrontés « presque » aux mêmes problèmes d'accès au marché
- Sources: La requête collective des PMA (S/C/W/356) ainsi que les études de cas pour sa préparation

Des obstacles au mode 4 limitent parfois la capacité des fournisseurs africains à fournir des services dans d'autres modes?

- Les fournisseurs de services informatiques travaillent souvent en mode 1 pour la programmation, mais il est nécessaire parfois qu'ils voyagent pour rencontrer des clients, installer des logiciels, former le personnel de leurs clients.
- Un consultant africain travaille parfois en mode 1 avec des clients à l'étranger (ex: Europe) et les activités de la consultation se tiennent dans un pays africain autre que celui du consultant. Il est nécessaire parfois que le consultant voyage dans cet autre pays pour discuter avec des parties prenantes et animer des ateliers de validation.
- Les deux exemples montrent que des obstacles au mode 4 (FSC, PI) peuvent parfois compromettre des opportunités en mode 1.

Quels sont les types de mouvements plus importants pour les fournisseurs de services Africains?

- En provenance de l'Afrique, les mouvements les plus importants sont ceux non liés à la présence commerciale
 - Fournisseurs de services contractuels
 - Professionnels Indépendants
 - Employés étrangers des entreprises étrangères de services
- Au sein de l'Afrique:
 - Transfert intra-société
 - Fournisseurs de services contractuels
 - Professionnels indépendants
 - Employés « temporaires » étrangers des entreprises étrangères de services
 - Visiteurs d'affaires

Des secteurs plus importants?

- Services relatifs aux technologies de l'information et de la communication (TIC), services relatifs à l'externalisation des fonctions de l'entreprise
- Services liés à l'industrie créative, y compris les artistes interprètes ou exécutants, les gens du spectacle, les troupes de danse et les troupes culturelles, les sportifs professionnels et les artistes
- La liste des 71 professions de services qui figurent dans l'annexe de la demande collective des PMA au titre de la dérogation NPF sur les services(S/C/W/356)

Des obstacles sont hétérogènes et souvent opaques

- Les contingents, explicites ou implicites
- Les mesures discriminatoires explicites (ex: marché public préférentiel)
- Des exigences réglementaires **implicitement** discriminatoires
 - Frais élevés (sécurité sociale, permis de résidence, de licence et de travail)
 - Lenteur des procédures pour les visas, licences, permis de résidence ou de travail
 - Complexité des prescriptions en matière de documents requis pour les visas, licences, permis de résidence ou de travail
 - Période de permis de travail inférieure à la durée des contrats conclus
 - Prescriptions en matière de garantie financière en tant que condition préalable à la présentation de demandes de visa ou de permis de travail
 - Tampons sur les passeports indiquant qu'un visa a été refusé
 - Absence d'indication et d'aide concernant la façon de remédier aux raisons de refus de visas
 - Les prescriptions en matière de qualifications

Comment les fournisseurs de services traitent-ils ces barrières aujourd'hui?

- Renoncer aux opportunités
- Supporter des coûts excessifs de conformité aux exigences réglementaires du marché d'exportation
- S'engager dans des pratiques informelles ou subir la concurrence déloyale des fournisseurs de services informels

Initiatives politiques et mesures d'accompagnement (Opinions)

- Prendre des mesures qui corrigent ou réduisent les externalités négatives transmises dans le pays destinataire par le pays exportateur via le mode 4
 - Mesures de parité de salaires (si la différence n'est pas liée à une différence de productivité)
 - Renforcement des capacités des organismes professionnels des pays africains à négocier et à mettre en œuvre des accords de reconnaissance mutuelle avec des organismes professionnels d'autres pays (secteurs à choisir)
 - Coopération du pays exportateur sur les exigences réglementaires légitimes du pays importateur en mode 4
- Etudier la faisabilité d'un visa AGCS pour les FSC et les PI
- Niveau régional
 - négocier des accords/protocoles sur la libre circulation des personnes (c'est un type d'accord sur la facilitation des échanges de services). Existe déjà dans certaines régions (ex: CEDEAO, CEMAC?, EAC). Envisagé dans la ZLECA (Zone de Libre Echange Continentale Africaine)